

Situation financière de Montréal

Chronique du 2 septembre 2021

La Ville de Montréal révélait récemment combien sa situation financière est désespérée :

Prévisions budgétaires 2022-2024 de la Ville de Montréal			
	Dépenses	Revenus	« Trou »
2021	6 166 498 700 \$	6 166 498 700 \$	0 \$
2022	6 516 448 000 \$	6 205 019 000 \$	311 429 000 \$
2023	6 728 604 700 \$	6 183 741 100 \$	544 863 600 \$
2024	7 065 145 400 \$	6 285 923 000 \$	779 222 400 \$
2022-2024	20 310 198 100 \$	18 674 683 100 \$	1 635 515 000 \$
2024/2021	115%	102%	

Source : Ville de Montréal, reprise par La Presse du 20 août 2021

Considérant ce que nous avons vu ces quatre dernières années, faut-il croire l'administration Plante quand elle annonce d'une part la stagnation des revenus de la Ville, d'autre part l'obligation de faire croître ses dépenses à vitesse Grand V ?

L'autre annonce toute chaude concernant les finances de la Ville est venue du concurrent principal de la mairesse à l'élection de novembre prochain : Denis Coderre a annoncé sa volonté d'aller chercher ½ point de TPS à Ottawa, soit 200 M\$ récurrents.

Une administration dépensière

J'ai souvent dit à cette antenne que le bon état général de l'économie conjugué à des investissements massifs du secteur privé, principalement en habitation, ont fait en sorte que depuis qu'elle a pris ses fonctions, l'administration Plante a nagé dans l'argent. Le tableau qui suit permet d'en juger.

Évolution 2017-2020 de la situation financière de Montréal				
(suivant les <i>Rapports financiers annuels</i> , considérant la seule <i>Administration municipale montréalaise</i> , sans les organismes liés)				
Exercice terminé le :	31-12-2020	31-12-2017	Évolution 2017-2020	
	V. Plante (milliers)	D. Coderre (milliers)	Financier Montréal	Par rapport à l'IPC ^(Note 4)
Revenus ^(Note 1)	6 131 123	5 292 205	15,9%	3,05
Dépenses ^(Note 1)	4 887 475	4 588 190	6,5%	1,25
Excédent ^(Note 2)	1 243 648	704 015	76,7%	14,74
Dette ^(Note 3)	6 928 197	5 301 997	30,7%	5,90
Ratio Dette / Revenus	1,13	1,00		

Note 1 : Tableau 6 des Rapports financiers.

Note 2 : Avant affectations, au service de la dette et autres. Tableau 6 des Rapports financiers.

Note 3 : Dette nette à long terme consolidée. Tableau 4 des Rapports financiers

Note 4 : De décembre 2017 à décembre 2020, l'inflation à Montréal a totalisé 5,2%. Source : Statistique Canada.

Les auditeurs se souviendront que j'avais avancé que le COVID-19 s'avèrerait financièrement avantageuse pour la Ville de Montréal. D'autant que l'administration a pris prétexte de la pandémie pour convaincre les deux paliers de gouvernement de lui verser des « aides » exceptionnelles de plusieurs centaines de millions de dollars. Le tableau est on ne peut plus clair sur ce point : 1,24 G\$ d'excédents financiers en 2020.

Où cet excédent comme ceux des années antérieures sont-ils allés, puisque les dépenses de fonctionnement de la Ville ont crû trois fois moins vite que ses revenus ? La réponse se trouve du côté du service de la dette qui, lui, a crû deux fois plus que ces mêmes revenus : **depuis 2018, la Ville a investi sans compter, en plus d'imputer à la dette énormément de services externes :**

- C'est ainsi que la limite de la dette, à savoir qu'elle ne devrait en aucun cas excéder 100% des revenus de la Ville, a été allègrement franchie;
- Les 113% du tableau passent à 119% lorsque l'on soustrait des revenus 2020 les sommes reçues des gouvernements à titre d'aides exceptionnelles COVID.

Concluons que la Ville de Montréal n'a aucunement manqué d'argent ces dernières années. Au contraire, l'argent y est entré à flots... mais en est sorti encore plus à flots :

- Au point que l'explosion de sa dette met en péril son avenir financier, annonçant des années d'ajustement douloureux pour les contribuables montréalais.

Rémunération des fonctionnaires municipaux

Lors d'une chronique portant sur le sujet (15 octobre 2020), il fut établi que la rémunération des fonctionnaires municipaux chez les villes de 25 000 habitants et plus excède de 35 % celle des fonctionnaires provinciaux :

- À 104 533 \$ de moyenne, l'écart passe à 45 % environ chez les 10 plus importantes villes du Québec, dont bien sûr Montréal.

D'une part, plus une ville est peuplée, plus les syndicats y sont puissants et plus leur « **capacité de nuisance** » est grande. D'autre part, aucune administration municipale n'est intéressée à « **déclencher la guerre** » à ses employés :

- Ce qui non seulement l'empêcherait de mettre en œuvre le programme pour la réalisation duquel elle s'est fait élire;
- Mais encore finirait par irriter sérieusement la population, qui conclurait que cette administration ne lui a apporté que du trouble.

Ne disposant pas du pouvoir de légiférer sur les salaires, les grandes villes « **achètent donc la paix** », soit en donnant d'emblée aux syndicats ce qu'ils demandent, soit en abusant de l'arbitrage, ce qui revient au même.

Ce qui vaut pour la Ville de Montréal vaut d'autant plus pour ses organismes liés :

- La STM est une « business » monofonctionnelle, autrement plus facile à gérer que la Ville de Montréal, la Santé publique en contexte COVID, ou encore la Sûreté du Québec, pour s'en tenir à ces quelques exemples;

- Sauf qu'elle a un très grand potentiel de nuisance... et que les médias ne voient pas de raison de s'intéresser à ses dirigeants.

Dérive des rémunérations à la haute direction de la STM : quelques comparables			
Directeurs généraux		Rémunération 2020 ou 2021	Nombre d'employés
Société de transport de Montréal	Luc Tremblay	465 825 \$	10 768
Moyenne, comité de direction	10 autres membres	259 324 \$	n.s.p.
Ville de Montréal	Serge Lamontagne	321 000 \$	22 665
Santé publique	Horatio Arruda	305 000 \$	n.d.
Sûreté du Québec	Johanne Beausoleil	220 000 \$	7 903
À titre de comparaison		Population	
Premier ministre du Québec	François Legault	205 793 \$	8 400 000
Maïresse de Montréal	Valérie Plante	188 623 \$	2 000 000

Toujours est-il que quand les syndicats et dirigeants de Montréal et de ses organismes liés comprennent qu'autant la mairesse Plante que son concurrent Coderre se démènent pour faire entrer plus d'argent dans les coffres de la Ville, ils se lèchent à l'avance les babines, confiants qu'une part significative de ce montant prendra la forme de nouvelles hausses des rémunérations.

Conclusion

1) Concernant les prévisions budgétaires de la Ville

Il est évident que par sa façon de présenter le proche avenir des finances de Montréal, la mairesse Plante interpelle les deux paliers supérieurs de gouvernement :

- Pourquoi ce qui a si bien marché avec le prétexte du COVID ne marcherait-il pas à une échelle supérieure pour les 3 prochaines années ?

Plutôt que de tomber dans ce panneau, j'invite Québec et Ottawa à se pencher sur le bilan de la gestion des finances montréalaises au cours des dernières années :

- Ils vont réaliser qu'un sérieux coup de barre s'impose d'urgence.

2) Concernant les salaires

Les grandes villes ne sont pas armées pour se défendre contre les puissants syndicats, non plus que contre la complaisance des « arbitres » en matière de fixation des conditions salariales. Comme je concluais dans ma chronique du 15 octobre dernier, la solution qui s'impose est que Québec légifère. La nouvelle loi :

- Fixerait un écart maximal des rémunérations entre fonctionnaires provinciaux et municipaux, par exemple MAX 20 % ;
- Fixerait une échéance, par exemple 10 ans, pour que cet écart maximal soit atteint.

À mon sens, ce sont là deux enjeux parmi les plus importants de l'actuelle campagne électorale. Qu'est-ce qu'en pensent les deux principaux candidats à la mairie de Montréal ?